



## ARTHURIMMO.COM QUIMPER CORNOUAILLE

6, rue préfet Collignon 29000 QUIMPER - Tél 02 98 60 60 69 - -quimper@agence-arthurimmo.com  
SARL Cariou Transmission au capital variable de 10.000 € - RCS Quimper 422 393 298- N° TVA Intracom. FR36422393298  
Carte pro CPI 2903 2016 000 013 274

### HONORAIRES À COMPTER DU 01.01.2023

Honoraires maximum TTC -Taux de TVA en vigueur de 20%. Les honoraires sont affichés hors frais notariés, d'enregistrements ou de publicité foncière.

<b>EXPERTISE IMMOBILIERE EN VALEUR VENALE</b>		
<b>Honoraires maximum TTC à la charge du mandat</b>		
<b>APPARTEMENT</b>		
Jusqu'à 3 pièces	De 4 à 6 pièces	
500€	600€	
<b>MAISON INDIVIDUELLE</b>		
Jusqu'à 3 pièces	De 4 à 6 pièces	
500€	600€	
Autres produits ou appartement/maison de +6pièces		Sur devis
<b>Une expertise immobilière est un avis technique et/ou économique, rédigé par un Expert reconnu et agréé par le Centre National de l'expertise, dans un rapport formel et officiel, qui engage sa responsabilité civile professionnelle</b>		

<b>TRANSACTION – HABITATIONS</b>	
<b>Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur</b>	
<b>(Sauf stipulation expresse du mandat)</b>	
<b>Prix net vendeur</b>	<b>Honoraires TTC en % à appliquer</b>
Jusqu' à 200 000€	7%
200 001€ à 300 000€	6%
Au-delà de 300 001€	5%
Garage/box/parking	Forfait de 3 000€

<b>TRANSACTION - TERRAINS NUS</b>	
<b>Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur</b>	
<b>(Sauf stipulation expresse du mandat)</b>	
<b>Prix net vendeur</b>	<b>Honoraires TTC en % à appliquer</b>
Inférieur à 85 000€	9%
Au-delà de 85 001€	8%

<b>TRANSACTION - MURS PROFESSIONNELS</b>	
<b>Honoraires maximum TTC à la charge du vendeur</b>	
<b>(Sauf stipulation expresse du mandat)</b>	
<b>Prix net vendeur</b>	<b>Honoraires TTC en % à appliquer</b>
Inférieur à 100 000€	10%
100 001€ à 200 000€	9%
200 001€ à 300 000€	8%
Au-delà de 300 001€	7%

<b>LOCATIONS ET GESTION LOCATIVE</b>	
<b>Honoraires maximum TTC à la charge du bailleur et du locataire</b>	
<b>(parts identiques)</b>	
<b>Honoraires comprennent les prestations de : Visite, constitution du dossier, négociation, rédaction du bail, état des lieux d'entrée.</b>	
<b>Loyers</b>	<b>Honoraires TTC à appliquer</b>
Location à usage d'habitation	7.5 % TTC d'une année de loyer part bailleur 7.5 % TTC d'une année de loyer part locataire
Honoraires de gestion locative Habitation	8 % TTC des loyers encaissés
Location à usage commerciale et professionnelle	12 % TTC d'une année de loyer part bailleur 12 % TTC d'une année de loyer part locataire (Sauf stipulation expresse du mandat)
Honoraires de gestion locative commerciale et professionnelle	10 % TTC des loyers encaissés

